



PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE LA RIZICULTURE À
TRAVERS DES INVESTISSEMENTS PILOTES DANS LA RÉGION ALAOTRA –
MANGORO À MADAGASCAR

STRATÉGIE DE PÉRENNISATION DES ACQUIS DU PROJET ET SON PLAN D'ACTION - 1243



JANUARY 25, 2018

ANTILAHY HERIMPITIA ESTELLE ROLANDE, CONSULTANTE NATIONALE SOCIO-ECONOMISTE
herimpitia_estelle@yahoo.fr

PROJET MIS EN ŒUVRE PAR



RAPPORT FINAL

« Validation du plan d'action relatif à la stratégie de pérennisation des acquis du projet et les plans d'action communaux »

SOMMAIRE

1. <u>CONTEXTE DE VALIDATION DE LA STRATEGIE DE PERENNISATION ET DE SON PLAN D’ACTION</u>	4
2. <u>DEROULEMENT DU PROCESSUS DE VALIDATION</u>	4
2.1. PREPARATION PAR COMMUNE – AVEC LES BENEFICIAIRES DIRECTS DU PROJET	5
2.1.1. COMMUNE RURALE DE BEMAINISO	5
2.1.2. COMMUNE RURALE DE MANAKAMBAHINY ANDREFANA	6
2.1.3. COMMUNE RURALE D’AMBOHIJANAHARY	6
2.2. PREPARATION AU NIVEAU DES SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES DE L’ETAT	6
2.3. PREPARATION AU NIVEAU DES CHEFS DE DISTRICT ET DE LA PREFECTURE	6
3. <u>RESULTATS DE LA PREPARATION PAR COMMUNE</u>	6
3.1. COMMUNE RURALE DE BEMAINISO	7
3.2. COMMUNE RURALE DE MANAKAMBAHINY ANDREFANA	7
3.3. COMMUNE RURALE D’AMBOHIJANAHARY	7
4. <u>RESULTATS DES ATELIERS DE VALIDATION PAR COMMUNE</u>	8
4.1. COMMUNE RURALE DE BEMAINISO	8
4.2. COMMUNE RURALE DE MANAKAMBAHINY ANDREFANA	12
4.3. COMMUNE RURALE D’AMBOHIJANAHARY	18
5. <u>SUITE A DONNER AUX STRATEGIES DE PERENNISATION ET PLANS D’ACTION COMMUNAUX</u>	24
5.1. AU NIVEAU DE CHAQUE COMMUNE	24
5.2. PLAN D’ACTION DE SOUTIEN COMMUN AUX TROIS SITES D’INTERVENTION	25
6. <u>CONCLUSION</u>	28

1. Contexte de validation de la stratégie de pérennisation et de son plan d'action

La validation de la stratégie de pérennisation des acquis du projet s'inscrit dans le cadre réglementaire de la déconcentration et décentralisation à Madagascar, les communes étant les maîtres d'ouvrages des infrastructures et actions de développement sur leur territoire et les services techniques déconcentrés de l'Etat leur venant en appui pour l'exécution, le suivi et le contrôle. Malgré le manque de ressources au niveau de ses différentes structures décentralisées et déconcentrées de l'État, la Commune s'affirme toujours comme étant l'entité la plus stable à Madagascar tout en étant celle la plus proche de la population. Cela a été encore confirmé durant tout processus d'élaboration de la stratégie de pérennisation des acquis du projet à travers sa participation active et sa prise de responsabilité tout au long de la démarche. Le District ou la préfecture ont aussi tenu à honorer leurs attributions en conseillant et appuyant les élus communaux dans le contrôle de légalité des actes qu'ils doivent prendre, en lien aux actions de développement qu'ils ont planifié.

Dans ce sens, et selon la législation et la réglementation en vigueur, la réunion du conseil communal est l'organe délibérant des projets de planification et de proposition d'action au niveau de la Commune. Le rôle de cet organe délibérant n'est pas seulement de vérifier, amender, et le cas échéant, de délibérer les projets ou propositions d'actions, de mobilisation de ressources ou de charges au niveau de la Commune, il conseille aussi l'exécutif dans la mise en œuvre de ces actions. Au-delà de ses propositions, le Chef de l'exécutif assure ainsi l'accomplissement des délibérations, le rend exécutoire à travers des arrêtés communaux et rend compte ensuite auprès de l'organe délibérant des conclusions et résultats de ses actes.

Etant un plan d'action réalisé à l'échelle de chaque commune, le conseil communal est l'organe compétent pour valider le plan d'action afin qu'il puisse être exécuté par le bureau exécutif. Le respect de réglementation figure parmi les approches de la stratégie de pérennisation des acquis de cette action. Les services techniques déconcentrés de l'Etat¹ et le représentant territorial de l'Etat², quant à eux, se chargeront de l'assistance technique de ces Communes dans les procédures de validation et de mise en œuvre.

La Région Alaotra Mangoro est une instance de coordination des actions de développement au niveau des Communes à travers les STD. Dans ce cas précis, le plan d'action de chaque Commune n'a pas identifié des activités qui nécessitent la coordination de la Région mais un partage d'information demeure opportun pour avoir une vue d'ensemble des actions de toutes les Communes sur ce territoire régional. Bref, les séances de validation devraient s'insérer dans la session des Conseillers Communaux avec l'assistance technique préalable du Chef de District respectif, ou de son représentant, et un partage d'information se tiendront au niveau de la Région à la suite de ces séries de validation.

Aux termes de ce service de consultance, les spécificités de chaque commune ont été évidentes en ce qui concerne l'évolution des facteurs de vulnérabilité et de risques concernant la riziculture résiliente au changement climatique. La conséquence en est que la variation est tout autant évidente concernant la stratégie de pérennisation et particulièrement le plan d'action choisi par chaque collectivité. Ainsi et malgré l'existence d'un plan d'action commun aux trois Communes avant le retrait définitif du projet, chaque commune a procédé à la validation de son propre plan d'action avec l'appui technique des services techniques déconcentrés de l'Etat et la préfecture.

Le présent rapport relate (i) le déroulement, (ii) les résultats obtenus, et (iii) la suite à donner à la validation de ce plan d'action.

2. Déroulement du processus de validation

A titre de rappel, les ateliers de discussion et de formulation de la stratégie de pérennisation des acquis se sont déroulés dans chaque Commune d'intervention du projet durant la semaine du 30/06/2017 au 07/07/2017. Cet atelier a été suivi de discussions auprès des directeurs régionaux en charge de l'agriculture et de l'élevage, et de

1 Agriculture et élevage, Environnement - Ecologie et Forêt, Eau – Energie et Hydrocarbures

2 Préfecture et ses démembrements au niveau du District

l'environnement, de l'écologie et des forêts. De leur côté, les participants au mini – atelier respectif ont également continué à travailler sur la stratégie et le plan d'action y afférent. Les consultants ont commencé l'analyse de tous les résultats issus des trois ateliers, la rédaction et la consolidation des données d'analyse. Ce premier résultat a été envoyé auprès de l'UCP en date du 04/08/2017 pour recevoir les commentaires et suggestions pour son amélioration.

En même temps, la planification de l'atelier de validation a été discutée avec les élus communaux et les autorités régionales. Une décision de la date de l'atelier devrait tenir en compte des procédures règlementaires de la Commune concernant la tenue d'une session du conseil communal, soit d'au moins dix jours francs après la réception du courrier. Ainsi, pour une réunion qui devrait se tenir le 28/08/2017, le courrier doit parvenir aux membres du conseil le 14/08/2017. Cette procédure a été respectée.

Comme mentionné dans le précédent rapport lié à cette consultance, la stratégie de pérennisation s'inscrit d'ores et déjà dans le cadre de ce service, dans le sens où les acteurs concernés s'insèrent dans un contexte de retrait du projet et qu'ils doivent assumer leur rôle respectif. Ainsi, chaque bureau exécutif communal a préparé et envoyé eux-mêmes les invitations auprès des participants et des membres du conseil communal. Les divers frais ont été cependant assurés par la consultance (prise en charge des bénéficiaires directs du projet, des membres du conseil communal, et les fournitures de bureau diverses). Le montant de ces frais a été convenu et partagé de manière transparente avec chaque Maire pour qu'il puisse chacun les reproduire, si une procédure similaire est à reprendre au niveau de la Commune. Pour parachever la tenue de cet atelier, la version provisoire de chaque stratégie et plan d'action communal a été soumis avec les invitations aux participants. Cette version provisoire sera la base de travail au cours de chaque atelier, un support adapté permettant de travail en groupe a été imprimé également pour faciliter les échanges et procéder à des modifications (rajouts, changements, etc.) au cours de l'atelier.

L'atelier est prévu en une journée pour chaque commune. La première demi-journée sera consacrée à la présentation, la relecture et la correction si nécessaire du document de stratégie et de plan d'action, tandis que la deuxième demi-journée était consacrée au bureau exécutif et à l'organe délibérant de la commune pour la débattre, puis procéder à une décision. Entre temps, et si les conditions le permettent, les corrections seront introduites dans un document finalisé et remis en même temps au bureau exécutif et conseil communal au cours de la session de l'après-midi.

Lors de la séance de la relecture, les participants sont composés des membres du bureau exécutif de chaque commune assistés par des Représentants de l'Etat au niveau du District ou de la Préfecture, des représentants des STD, notamment la Direction Régionale de l'Agriculture et l'Elevage, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts, et des représentants des bénéficiaires directs du projet ayant participé au mini-atelier d'identification et de priorisation des activités stratégiques.

Les ateliers de validations convenus avec toutes les parties prenantes ont été donc décidé comme suit :

- i) Commune rurale de Bemaintso : 28 Août 2017
- ii) Commune rurale d'Ambohijanahary : 30 Août 2017
- iii) Commune rurale de Manakambahiny Andrefana : 01 Septembre 2017

La veille de chaque atelier est consacrée à la préparation avec chaque Maire comme la vérification de la salle, du discours protocolaire, et des derniers échanges qu'ils ont eu respectivement avec le Chef de district ou le Préfet.

2.1. Préparation par Commune – avec les bénéficiaires directs du projet

Chaque commune d'intervention a procédé à la préparation et à l'invitation des participants selon leur pratique habituelle. Ces participants devant être les mêmes personnes ayant participé au mini-atelier d'identification et de priorisation des activités stratégiques. Une annonce radio a été faite pour appuyer l'invitation écrite pendant trois jours avant chaque date butoir. Le frais de cette annonce était assuré par les services de consultance.

2.1.1. COMMUNE RURALE DE BEMAINTSO

Après le mini-atelier d'identification et de priorisation des activités stratégiques, la Commune de Bemaintso, avec leur propre initiative, a consacré deux jours de plus avec les participants pour rediscuter et compléter les activités déjà identifiées et planifiées.

Il a été donc plus facile pour eux de préparer l'atelier de validation en informant verbalement les cibles. Seulement, les participants du fokontany Ambatoharanana, dans la Commune d'Andilamena, pourtant les bénéficiaires directs du projet, ne se sont pas rendus disponibles, ni durant les deux jours de discussion pour le complément et la rectification des activités, ni durant le jour de l'atelier de validation.

2.1.2. COMMUNE RURALE DE MANAKAMBAHINY ANDREFANA

La commune de Manakambahiny Andrefana a adopté l'affichage pour aviser et convoquer les participants dans les fokontany concernés. Cela était aussi appuyé par des avis verbaux effectués porte à porte par des polices communales.

2.1.3. COMMUNE RURALE D'AMBOHIJANAHARY

Pour la Commune d'Ambohijanahary, et sur la base de la fiche de présence du mini-atelier, le Maire a procédé à des convocations individuelles et nominatives diffusées porte à porte par des polices communales.

2.2. Préparation au niveau des Services Techniques Déconcentrés de l'Etat

Les directeurs respectifs de l'Agriculture et de l'Elevage, de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts, sont ceux les plus actifs au cours du processus d'élaboration de cette stratégie et de son plan d'action. Pour cet atelier-ci, ces deux STD ont été représentés par une équipe dans chaque Commune.

Ainsi, et pour chaque atelier, la DREEF a été représentée par le chef de service de l'information basé au niveau régional et chaque chef de cantonnement forestier. À l'exception de la Commune de Bemaintso pour laquelle ils n'ont pas été représentés, la DRAE a été représenté par le Directeur, le chef de circonscription de l'agriculture et de l'élevage respectif pour chaque district, un ingénieur en génie rural et deux autres techniciens ayant une bonne connaissance du projet.

Nota : Le Maire de Bemaintso a contacté personnellement le chef de circonscription de l'agriculture et de l'élevage, mais ce dernier s'est excusé pour cause de santé.

2.3. Préparation au niveau des Chefs de District et de la Préfecture

Suivant la législation y afférent, les délibérations ne peuvent pas être contraires aux dispositions constitutionnelles, législatives et réglementaires. Chaque délibération doit être ainsi transmise au Représentant de l'Etat territorialement compétent, c'est-à-dire le District ou la Préfecture, pour contrôle de légalité. De plus, les Représentants de l'Etat fournissent encore des appuis aux Communes dans plusieurs domaines. Ne citant que ces fonctions, leurs observations sont importantes surtout pendant la finalisation du plan d'action, des rencontres ont été effectuées auprès des Districts et de la Préfecture, en complément des informations régulièrement transmises par les Maires, pour entamer ce processus de finalisation de la stratégie. Les chefs de districts et le Préfet se sont engagés à participer activement à la validation.

Le Maire de Bemaintso a rencontré périodiquement le Chef de District d'Andilamena (réunion mensuelle et rencontre spécifique liée à cette stratégie de pérennisation) pour le tenir informé de la démarche adoptée et des suites à donner à cette stratégie et de son plan d'action.

3. Résultats de la préparation par Commune

Pour chaque commune, les activités réalisées sont : (i) Compléter et/ou corriger la stratégie et le plan d'action ; (ii) Discuter et valider la stratégie et le plan d'action au niveau conseil communal.

3.1. Commune Rurale de Bemaintso

Le quorum n'était pas atteint lors de la session du conseil communal. Conformément à la législation en vigueur, une autre convocation a été relancée pour la tenue d'une autre session. La délibération a été donc faite le 05 septembre 2017 (copie PV en annexe)

Tableau 1 : Résumé de la tenue des ateliers

Commune	Activités	Date	Observation	Nombre de participant
Bemaintso	Préparation de l'atelier	27/08/2017	Avec le Maire	Conseillers Communaux : 03 Bureau exécutif : 01 STD ³ : 02 Bénéficiaires : 16
	Réalisation de l'atelier	28/08/2017	Salle de réunion de la Commune rurale de Bemaintso	

3.2. Commune Rurale de Manakambahiny Andrefana

Le quorum a été atteint et la délibération a été faite après quelques heures de débat. Après la session, le conseil a pris du temps pour rédiger le procès-verbal. Ce dernier a été élaboré le 01 Septembre 2017.

Tableau 2 : Résumé de la tenue des ateliers de validation

Commune	Activités	Date	Observation	Nombre de participant
Manakambahiny Andrefana	Préparation de l'atelier	31/08/2017	Avec le Maire	Préfecture : 01 Conseillers Communaux : 05 Bureau exécutif : 01 STD : 07 Bénéficiaires : 27
	Réalisation de l'atelier	01/09/2017	Salle de réunion de la Commune rurale de Manakambahiny Andrefana	

3.3. Commune Rurale d'Ambohijanahary

Le quorum était atteint mais le débat n'a pas été clos le jour de la session. Le conseil a donc demandé de reporter le débat et la délibération une journée de plus afin d'apporter plus d'analyse au document soumis permettant de bien trancher et prendre les bonnes décisions. La validation a été donc conclue le 01 septembre 2017 (copie PV en annexe)

Tableau 3 : Résumé de la tenue des ateliers de validation

Commune	Activités	Date	Observation	Nombre de participant
Ambohijanahary	Préparation de l'atelier	29/08/2017	Avec le Maire	Conseillers Communaux : 05 Bureau exécutif : 01 STD : 07 Bénéficiaires : 28
	Réalisation de l'atelier	30/08/2017	Salle de mariage de la Commune rurale d'Ambohijanahary	

3 Services Techniques Déconcentrés impliqués tels que la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage, La Direction Régionale de l'Environnement, Ecologie et Forêt

4. Résultats des ateliers de validation par Commune

Les résultats attendus de chaque atelier sont :

- Le plan d'action est affiné et reflète correctement les solutions aux besoins de la communauté paysanne ;
- Le plan d'action affiné est validé par le conseil communal au cours d'une session extraordinaire.

La consultante a pré-imprimé tous les plans d'action sur du papier A3 permettant aux participants d'y travailler. En début d'atelier, le plan d'action de chaque commune a été relu par les participants. Ces dernières ont pu donner des observations par rapport à ceux qu'ils ont pensé et élaboré lors du mini-atelier. Certains ont inséré d'autres activités à la fin du débat par groupe. Des chronogrammes pour chaque activité sont aussi sortis. Les débuts de la réalisation des activités planifiées sont prévus entre le mois de septembre 2017 et le mois de décembre 2017.

Toutes les présentations et les supports de l'atelier ont été faites dans la langue Malagasy. Il en est de même pour le document à déposer définitivement aux conseillers communaux.

4.1. Commune Rurale de Bemaintso

La force de la Commune Rurale de Bemaintso repose sur l'existence de producteurs agricoles fortement motivés qui commencent à développer une bonne organisation entre eux, et s'échangent très régulièrement de bonnes pratiques. En outre, la Commune est très présente dans l'appui aux producteurs et recherche activement des partenaires pour investir dans le développement local. Leur plan d'action reflète donc cette disponibilité et possibilité de mobiliser des ressources internes. Au cours de l'atelier de validation, les participants ont rajouté des activités relatives à la protection de l'environnement et le suivi des plantations en précisant l'élaboration d'un projet d'arrêté et « dina » en concertation avec le Cantonnement Forêt et le DREEF et la commune.



Activités	Tâches	Méthode	Outil	Responsable	Début (annuel)	Fin (annuel)
RIZICULTURE DURABLE						
Former des producteurs rizicoles sur le procédé MIRR	Formaliser une réglementation incitative et coercitive pour que les paysans s'investissent davantage dans l'exploitation agricole	IEC - CCC	Arrêté communal ou Dinam-pokonolona pour la mise en valeur de toutes les terres agricoles dans les fokontany	Commune et chef de fokontany	Décembre 2017	Décembre 2017
					Août 2018	Août 2018
	Mettre en place d'une carte d'identification professionnelle	Contrôle systématique des activités agricoles au niveau de la Commune, Fokontany et dans les champs	Moyens de déplacement des contrôleurs Moyens financiers pour imprimer les cartes		Décembre 2017	Décembre 2017
				Août 2018	Août 2018	
	Organiser des sessions d'apprentissage de la technique SRA sur le tas	Formation des formateurs	Techniciens locaux – SRA	CIRDA – Commune – Groupement des producteurs de semence	Septembre 2018	Septembre 2018
Sensibiliser les paysans à la production non-riz sur les parcelles de rizières pour augmenter la valeur des terres agricoles	Réaliser des animations locales pour diffuser les techniques et nouvelles spéculations agricoles	Communication de masse	Outils d'animation (sonorisation, etc.), personnel d'animation, moyens de déplacement	Commune et groupement de producteurs de cultures non-riz	Novembre 2018	Novembre 2019
	Organiser un concours annuel du meilleur rendement et de meilleure qualité de produit	<ul style="list-style-type: none"> Participation volontaire au concours Reconnaissance publique du meilleur agriculteur (récompense, etc.) 	Personnel pour l'enregistrement, le suivi des activités et le contrôle dans les champs, divers lots pour la récompense	CIRDA – Commune – Groupement des producteurs	Juillet 2018	Juillet 2019
Démontrer aux producteurs agricoles les avantages de l'utilisation du compost dans l'agriculture	Mettre en place et organiser des champs-écoles dans chaque fokontany	Formation des formateurs	Moyen de déplacement et personnel de coordination et de suivi des activités	Commune et groupement de producteurs de cultures non-riz	Juillet 2018	Octobre 2018
	Organiser des échanges d'expériences entre les fokontany	Visite sur le terrain entre producteurs et utilisateurs de compost			Octobre 2018	Mai 2019
Démontrer aux producteurs agricoles les avantages de l'agroforesterie	Visualiser un/des films sur l'agroforesterie	Au cours des célébrations dans les villages ou fokontany	TV, vidéo, générateur de courant (solaire ou gazoline), salle de projection	Pépinéristes – paysans leaders – Communes	Septembre 2017	Janvier 2018
					Février 2018	Juillet 2018
	Organiser des visites de champs –écoles « agroforesteries »	Visite sur terrain en alternance	Moyen de déplacement et personnel de coordination et de suivi des activités		Mars 2018	Mai 2018
					Octobre 2018	Décembre 2018

PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE LA RIZICULTURE À TRAVERS DES INVESTISSEMENTS PILOTES DANS LA RÉGION ALAOTRA – MANGORO À MADAGASCAR

Activités	Tâches	Méthode	Outil	Responsable	Début (annuel)	Fin (annuel)
Sensibiliser les producteurs agricoles à la protection et entretien des réseaux hydro-agricoles	Appuyer les responsables des AUE durant les vérifications de l'utilisation de l'eau d'irrigation	Visite sur terrain	Police de l'eau communal	Commune et Police de l'eau	Septembre 2017	Novembre 2017
	Organiser des travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) impliquant tous les exploitants des rizières pour les entretiens et la protection du réseau	Travail communautaire sans contrepartie financière	Personnel de coordination et de supervision des activités	Groupements de producteurs rizicoles, Agents Communaux, DREAU, CIRAE	Février 2018	Mai 2018
	Organiser des travaux d'aménagement de micro-périmètres irrigués				Septembre 2018	Avril 2019
Sensibiliser les producteurs agricoles à produire des semences sélectionnées et certifiées ⁴	Organiser la production de composte auprès des paysans	Groupement des producteurs de semences, paysans semenciers, organisation de producteurs non formelle (littéralement : « <i>tantsaha mpiray dia</i> » dans le jargon local)	Semence de grade 1-2, matériels agricoles	Paysans leaders maîtrisant le procédé MIRR et la production de composte, DREAU, CIRAE	Octobre 2017	Janvier 2018
	Planifier et organiser la production de semences avec les services techniques de l'état				Octobre 2018	Janvier 2019
LUTTE CONTRE LA DEGRADATION ENVIRONNEMENTALE						
Elaborer un plan pour la production des jeunes plants accessibles pour les producteurs agricoles locaux	Consultation et concertation des élus communaux avec la population locale	Réglementation et planification	Fourniture de bureau, secrétariat pour les diverses sessions, personnel de diffusion de la réglementation	Bureau exécutif et conseil communal de Bemaintso – chef de fokontany	Septembre 2017	Septembre 2017
					Juillet 2018	Juillet 2018
	Créer des zones d'aménagement forestier au sein du territoire communal	Travaux organisés ou passation de service à des organismes spécialisés			Octobre 2017	Octobre 2017
					août 2018	août 2018

⁴ Les spéculations identifiées sont le riz, le haricot, le pois de Bambara, et l'arachide. Quelques paysans ont aussi émis une volonté pour produire des semences de cultures maraichères, notamment les différentes variétés de chou, de feuille verte ou brède, de la tomate et éventuellement de carotte.

PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE LA RIZICULTURE À TRAVERS DES INVESTISSEMENTS PILOTES DANS LA RÉGION ALAOTRA – MANGORO À MADAGASCAR

Activités	Tâches	Méthode	Outil	Responsable	Début (annuel)	Fin (annuel)
Protéger les ressources forestières communautaires et individuelles	Diffuser les réglementations sur la coupe de bois et l'utilisation de feux pour l'agriculture	IEC-CCC (avec les stations de radio locale, affichage dans les lieux publics, etc.)	Personnel de contrôle (VOI) Moyens de déplacement	Commune et Chef de fokontany	Septembre 2017	Décembre 2017
					Septembre 2018	Décembre 2018
	Procéder à des réglementations à l'échelle communale	Réglementation coercitive (DINA)				Août 2017
	Contrôler systématiquement des coupes de bois et l'utilisation des feux dans les parcelles individuelles et communales	Collaboration avec le CIREEF en tant que police judiciaire		Chef de district et CIREEF		
Promouvoir les activités de reboisement à l'échelle des exploitants individuels	Subventionner l'acquisition des jeunes plants par la Commune	Apport de matériels auprès des pépiniéristes (gainés, etc.)	Demande d'appui en matériel auprès du CIREEF/DIREEF, des entreprises privées locales et régionales, personnel de suivi des subventions et de la vente des jeunes plants	Pépiniéristes, Commune, CIREEF/DIREEF	Septembre 2017	Octobre 2017
					Juillet 2018	Septembre 2018
	Inciter à la production des jeunes plants dont les producteurs agricoles locaux ont besoin (essences à vocation économique)	Apport remboursable de graines Cash-flow ou prêt pour démarrer les activités	Personnel de suivi des subventions et de la vente des jeunes plants	Pépiniéristes, Commune, SNGF, FOFIFA Ilaka Est	Septembre 2017	Mars 2018
					Août 2018	Mars 2019

4.2. Commune Rurale de Manakambahiny Andrefana

Le plan d'action de la Commune Rurale de Manakambahiny Andrefana repose sur le dynamisme des producteurs et la forte présence du Maire lors de la définition de la stratégie de pérennisation et la planification, et l'administration communale en générale.



A titre de rappel, les activités identifiées au cours de la stratégie de pérennisation reposent sur deux socles importants :

- i) Le regroupement impératif des producteurs agricoles ayant bénéficié des appuis au cours de la mise en œuvre de ce projet pour devenir le moteur de la pérennisation avec la Commune
- ii) La recherche active de partenaire technique et financier pour continuer à appuyer la Commune dans ses actions de développement local

Les compléments et précisions suivants ont été apportés :

- Relative à la riziculture durable :
 - Il a été pris en compte l'organisation des visites d'échange entre des producteurs locaux avec ceux d'autres Régions plus avancées en matière de la pratique technique agricole (riz, et culture maraichère notamment le haricot, l'arachide) et de la productivité.
 - Il a été aussi souligné l'intensification de la visite des techniciens sur terrain (CIRAE et CIREEF) et la mise en relation des producteurs aux marchés potentiels.
 - Puisque l'existence des réglementations relatives à la protection, gestion et entretien des réseaux d'irrigation existe déjà, la sous-activité « élaborer des réglementations » est changée en « appliquer effectivement les réglementations »
- Relative à la lutte contre la dégradation de l'environnement :
 - Trois sous-activités ont été identifiées et ajoutées : i) « Mise en place d'une pépinière communale » ; (ii) Regroupement des pépiniéristes formés lors de la mise en œuvre du projet » ; (iii) Production intensive des jeunes plants répondant aux besoins des producteurs agricoles locaux, en complément de la sous-activité « Faciliter l'accès aux jeunes plants répondant aux besoins des producteurs »

Activités	Tâches	Méthode	Outil	Responsable	Appui	Début (annuel)	Fin (annuel)
RIZICULTURE DURABLE							
Mettre à l'échelle les pratiques agricoles améliorées pour la production de riz, haricot et légumes	Regrouper tous les producteurs ayant obtenus des formations au cours de l'exécution du projet	Réunion du bureau exécutif avec les producteurs agricoles bénéficiaires directs du projet	Liste des bénéficiaires directs par spéculation agricole	Commune et leaders des groupements des producteurs existants	Direction Régionale de l'Agriculture et de l'élevage et les techniciens de chaque circonscription agricole	Septembre 2017	Mai 2018
	Mettre en place un champ-école ou une site vitrine dans chaque lieu stratégique	Formation des formateurs	-Paysans leaders -Techniciens des CIRDAE			Riz : septembre 2017 Autres spéculations : Juin 2018	Riz : Mai 2018 Autres spéculations : Septembre 2018
	Organiser des formations en techniques agricoles en cascade, entre pairs producteurs	-Présentation des résultats agricoles à chaque fin de campagne, -Visite d'autres sites renommés pour chaque spéculation	Frais de déplacement des visiteurs			Tous les mois de Mai de chaque année	Tous les mois de Juin de chaque année
	Mettre à disposition des producteurs agricoles des semences de qualité en guise de « cash-flow »	-Fonds revolving ou subvention pour les semences de qualité déclarée -Communication des points de vente de semences certifiées	-Contrat de subvention ou contrat de leasing pour les matériels et équipements agricole -Personnel de suivi et de contrôle -Moyens de déplacement			Tous les mois d'Août de chaque année	Tous les mois de Septembre de chaque année
	Contrôler systématiquement l'application de bonnes techniques agricoles ⁵ par les paysans leaders et	-Visite aux champs -Service de conseil pour les équipements et matériels agricoles adaptés aux	-Paysans leaders -Techniciens des CIRDAE			Tous les mois de Septembre de chaque année	Tous les mois de Mai de chaque année

⁵ Ces bonnes pratiques agricoles sont notamment l'amendement du sol par des fertilisants organiques, la rotation culturale, la SRA pour la riziculture

PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE LA RIZICULTURE À TRAVERS DES INVESTISSEMENTS PILOTES DANS LA RÉGION ALAOTRA – MANGORO À MADAGASCAR

Activités	Tâches	Méthode	Outil	Responsable	Appui	Début (annuel)	Fin (annuel)
	leurs adoptants respectifs	techniques promues					
Promouvoir la production [individuel et en groupement] de compost et son avantage quant à son utilisation dans l'agriculture	Appliquer les réglementations et organiser des séances d'animation villageoise pour la production de compost	-Information-Éducation-Communication (IEC), -Visite sur site	Décision communale à diffuser auprès de tous les chefs de fokontany	Commune et Chefferie de fokontany	CIRDAE	Tous les mois de Mai de chaque année	Tous les mois de Septembre de chaque année
	Appuyer les villageois à produire des composts individuellement	-Volontariat, -Collecte organisée des intrants nécessaires à la production de compost	Combiner la collecte de matière première nécessaire au nettoyage du village	Paysans leaders et producteurs volontaires	Commune et Chefferie de Fokontany	Tous les mois de Janvier de chaque année	Tous les mois de Mai de chaque année
	Appuyer les groupes des paysans à produire des compostes collectivement	Site de démonstration pour être visible par tous les villageois	Cash-flow sous forme de prêt ou location de matériel et équipement pour le ramassage, transport et découpage des matières premières	Groupement de producteurs de compost	Commune et CIRDAE	Tous les mois de Janvier de chaque année	Tous les mois de Mai de chaque année
Sensibiliser les producteurs agricoles à la protection et entretien des réseaux hydro-agricoles	Appliquer les réglementations et organiser des séances de sensibilisation au niveau des membres des AUE pour l'entretien et la maintenance des infrastructures et du réseau hydroagricole	-Regroupement des usagers pour la formalisation de leur statut -Mise en place et validation d'un règlement intérieur adéquat -Visite sur site et contrôle systématique du réseau	Règlement intérieur de l'AUE	Ministère en Charge de l'Agriculture et de l'élevage, Ministère de la Justice (Tribunal de première Instance)	Commune et Chefferie de Fokontany	Mai 2018	Juillet 2018
	Organiser les travaux d'entretien et	-Activités non rémunérées des	-Ressources financières des	Membres des AUE, et Chefferie de Fokontany	CIDRAE, Commune	Tous les mois d'Août de chaque année	Tous les mois de Septembre

PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE LA RIZICULTURE À TRAVERS DES INVESTISSEMENTS PILOTES DANS LA RÉGION ALAOTRA – MANGORO À MADAGASCAR

Activités	Tâches	Méthode	Outil	Responsable	Appui	Début (annuel)	Fin (annuel)
	de maintenance du réseau	membres (menu entretien) -Travaux externalisés pour les grosses réparations	membres (dons, legs, subventions), -Salaire d'un encadreur technique, -Subvention d'un tiers				de chaque année
	Appuyer les responsables des AUE durant la collecte des cotisations des membres et la conduite des travaux	-Application des sanctions dans le RI, -Mise en application de procédure de gestion administrative et financière	-Police de l'eau (génie rural) -Technicien de suivi et éventuellement formateur en gestion administrative et financière	Membres des AUE	CIRDAE	Tous les mois de Juin de chaque année	Tous les mois de Juillet de chaque année
Mettre à l'échelle la production de semences certifiés ⁶	Appuyer/Renforcer les capacités de production des producteurs de semences locaux	-Communication sur le rôle de FOFIFA et des CMS -Diffusion de la loi semencière	-Semences de grade 1 ou 2 à disposition ⁷	Commune, GPS et PS	DRAE (dont SOC, et CSA), FOFIFA et les CMS	Tous les mois de Septembre de chaque année	Tous les mois de Mai de chaque année
	Augmenter ou accroître les parcelles pour la production de semences, et/ou les paysans producteurs de semences, et/ou les spéculations faisant l'objet de production de semences locales	-Autofinancement des producteurs -IEC-CCC sur l'avantage de la production locale de semences -Visite de site de production de semences -Recherche de semences de qualité à multiplier	-Cash-flow pour l'acquisition de semences de grade 0, 1, ou 2 -Technicien encadreur	GPS (Groupement de paysans semenciers), PS (Paysans semenciers)		Tous les mois de Mai de chaque année	Tous les mois de Septembre de chaque année

6 Deux spéculations ont été identifiées par les groupements des paysans : le riz et le haricot. Pour le riz, le Makalioka reste la préférence des paysans et une partie des producteurs s'intéressent au X1648 et X265. Pour le haricot, la variété demandée est le lingot blanc.

7 Auprès des centres multiplicateurs de semences.

PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE LA RIZICULTURE À TRAVERS DES INVESTISSEMENTS PILOTES DANS LA RÉGION ALAOTRA – MANGORO À MADAGASCAR

Activités	Tâches	Méthode	Outil	Responsable	Appui	Début (annuel)	Fin (annuel)
Rechercher activement des partenariats techniques et financiers pour construire des infrastructures de production et de gestion de la production adéquate	“Promotion” de la potentialité économique de la Commune au secteur privé régional et national	-Plans communaux à vocation économique -Rencontre avec les entreprises privées locales et régionales -Participation à des évènements	-Ressources financières, documents de communication, type flyers et brochures, et publicité audiovisuelle ou radiophonique	Commune et groupements des producteurs agricoles locaux	Ministère en charge de l’agriculture et de l’élevage	Tous les mois de Janvier de chaque année	Tous les mois de Mars de chaque année
LUTTE CONTRE LA DEGRADATION ENVIRONNEMENTALE							
Mettre en place une pépinière communale	Identifier les pépiniéristes ayant obtenu une formation au cours de projet pour devenir des partenaires de la Commune	Gestion déléguée auprès des pépiniéristes locaux ou régie directe de la Commune	-Cash-flow ou prêt pour démarrer les activités, -Technicien d’encadrement -Budget de la Commune [personnel, petit matériel et équipement, diverses fournitures de bureau]	Bureau exécutif et conseil communal, pépiniéristes formés lors de la mise en œuvre	Chef de cantonnement forestier	Septembre 2017	Septembre 2017
	Construire la pépinière et procéder à la production des jeunes plants					Octobre 2017	Décembre 2017
Promouvoir les activités de reboisement à l’échelle des exploitants individuels	Elaborer et appliquer des mesures pour les propriétaires de terrain nu sur les versants qui peuvent les boiser	Réglementation incitative	Subventionnement des jeunes plants par la Commune	Pépiniéristes, Chef de fokontany, Commune		Novembre 2017	Décembre 2017
	Faciliter l’acquisition des jeunes plants selon les besoins des petits producteurs agricoles (essence, variété, type de sol et	-Subvention de la part de la Commune pour l’acquisition des jeunes plants -Démonstration de l’activité de reboisement et des	-Jeunes plants, -Techniciens d’encadrement	Commune et pépiniéristes		Octobre 2017 (visite des terrains de reboisement)	Décembre 2017 (visite des terrains de reboisement) Mars 2018 (fin reboisement)

PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE LA RIZICULTURE À TRAVERS DES INVESTISSEMENTS PILOTES DANS LA RÉGION ALAOTRA – MANGORO À MADAGASCAR

Activités	Tâches	Méthode	Outil	Responsable	Appui	Début (annuel)	Fin (annuel)
	emplacement géographique, période de plantation, etc.)	résultats sur le site de pépinière, -Visite préalable des sites de reboisement et conseil de la part des techniciens				Décembre 2017 (début reboisement)	
Sensibiliser les producteurs agricoles et les éleveurs à la protection des bassins versants et des ressources en eau, et la protection des zones de reboisement	Faire émerger des communautés de base type VOI	-Classification des zones à protéger -Formation	-Moyens de déplacement et de télécommunication, -Fourniture de bureau divers	Commune et de chefferie fokontany	Préfecture, Ministère en charge des forêts	Septembre 2017	Mars 2018
	Appliquer systématiquement les sanctions contre les utilisateurs de feux sans autorisation préalable	-IEC-CCC -Contrôle systématique	Arrêté communal ou dynam-pokonolona		CIREEF	Septembre 2017	Toute l'année
	Contrôler systématiquement les coupes de bois dans les périmètres individuels et communaux ainsi que l'utilisation de feux à usage agricole	-Demande d'autorisation à faire passer systématiquement auprès de tous les hiérarchies (VOI, Chef de fokontany, Commune, CIREEF) -Paiement d'amende dissuasif pour les fauteurs	-Arrêté communal ou dynam-pokonolona -Police des forêts				
	Dotation de matériels et équipements aux comités locaux de gestion des périmètres de reboisement	Subventionnement des activités de protection	Budget communal, subvention des tiers, et ressources propres des VOI	Commune	Chef de cantonnement forestier,		

4.3. Commune Rurale d'Ambohijanahary

L'avantage de la commune rurale d'Ambohijanahary repose sur le développement de partenariat technique et financier dont elle a toujours fait l'objet à cause de l'enjeu économique sur le périmètre de l'Anony. Non seulement ce périmètre est étendu et fait vivre des milliers de famille d'Ambohijanahary, mais il est aussi nourricier pour les autres Communes environnantes et le grand marché de la capitale Antananarivo.



Le plan d'action de la Commune Rurale d'Ambohijanahary doit impérativement développer une capacité qui rendra profitable la production rizicole. L'atteinte d'une masse critique, qui pourrait être un levier de changement dans les pratiques rizicoles et de la lutte antiérosive, est particulièrement critique pour la Commune rurale d'Ambohijanahary que les deux autres Communes. Par ailleurs, la protection de la ressource en eau qui alimente le périmètre de l'Anony est devenue une urgence pour que les activités en aval du barrage de retenue, i.e. l'exploitation des rizières, puissent continuer.

Les décisions suivantes ont été prises lors de l'atelier de validation concernant la riziculture durable :

- Relatif à l'activité « Promouvoir les techniques agricoles améliorées pour la production de riz, haricot et légumes », sous-activité « organiser des concours annuels des meilleurs rendements et des productions », Il était précisé que la reconnaissance publique ne doit pas se limiter à des récompenses matérielles, la délivrance des certificats officiels était aussi soulevée. Une quatrième sous-activité était aussi rajouté vue la longueur et dimensions importants des réseaux hydroagricoles existants : « mettre à disposition des engins (à savoir une pelle mécanique) au niveau des FMR », à faire par le Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Élevage.
- Pour l'activité « Mettre à l'échelle les techniques agricoles améliorées notamment le procédé MIRR, les techniques de production de haricot et de légumes », une quatrième sous-activité était rajoutée : « mettre en place/faciliter l'accès à un laboratoire fournissant les caractéristiques pédologiques des terrains agricoles ».

La Direction régionale en charge de l'Agriculture et de l'élevage a émis son avis concernant les deux derniers points à savoir la mise à disposition d'équipements agricoles lourds et le laboratoire, en précisant que la limitation des ressources de l'État pour le subventionnement des activités agricoles mais a informé que le laboratoire est déjà en cours de validation au niveau du Ministère.

Activités	Tâches	Méthode	Outil	Responsable	Appui	Début (annuel)	Fin (annuel)
RIZICULTURE DURABLE							
Promouvoir les techniques agricoles améliorées pour la production de riz, haricot et légumes	Mettre en place des mesures règlementaires au niveau de chaque fokontany pour inciter et obliger les producteurs à investir dans l'exploitation agricole	Communication pour le changement de pratiques Concours et compétition annuelle	Arrêté communal	Commune	Circonscription du développement de l'agriculture et de l'élevage	Octobre 2017	Janvier 2018
	Sensibiliser tous les producteurs ayant eu des appuis directs du projet pour former leurs pairs dans les fokontany	Formation sur le tas, communication pour le changement de comportement	Ressources financières, plan et outil de communication, animateur local	Commune	Circonscription du développement de l'agriculture et de l'élevage	Octobre 2017	Janvier 2018
	Planifier et organiser un concours annuel de meilleure productivité et de meilleure qualité de produits agricoles	Inscription volontaire de chaque producteur agricole, publication des résultats et reconnaissance publique des résultats	Plan de concours, personnel de coordination et de suivi, moyen de déplacement, et récompenses	Commune	Circonscription du développement de l'agriculture et de l'élevage	Octobre 2017	Juin 2018
	Redimensionner les infrastructures hydro-agricoles (drains et canaux d'irrigation) pour tenir compte de la variation des précipitation actuelles	Mobilisation des ressources internes des producteurs agricoles	Ressources financières, personnel technique, matériels et équipements d'entretien et de maintenance	Commune	Ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage, donateurs et autres partenaires techniques nationaux	Avril 2018	Juillet 2018
Mettre à l'échelle les techniques agricoles améliorées notamment le procédé MIRR, les techniques de	Mettre en place des champs écoles dans chaque fokontany	Formation des formateurs	Technicien local choisi parmi les paysans leaders ou employé au niveau de la Commune	Commune, AUE, groupement ou organisation de producteurs agricoles locaux	Circonscription du développement de l'agriculture et de l'élevage	Avril 2018	Juillet 2018
	Organiser des échanges d'expériences entre les producteurs agricoles	Visite entre pairs				Avril 2018	Mai 2018

PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE LA RIZICULTURE À TRAVERS DES INVESTISSEMENTS PILOTES DANS LA RÉGION ALAOTRA – MANGORO À MADAGASCAR

Activités	Tâches	Méthode	Outil	Responsable	Appui	Début (annuel)	Fin (annuel)
production de haricot et de légumes	Encourager la pratique de rotation de cultures sur les rizières	Visite entre pairs				Septembre 2017	Octobre 2018
	Mettre en place un laboratoire de test et de contrôle de la qualité de sol	Test gratuit pour les petits producteurs agricoles		Petits producteurs agricoles pris individuellement	Ministère de l'agriculture et de l'élevage	Septembre 2017	Octobre 2018
Sensibiliser les producteurs à l'utilisation de semences certifiées ⁸	Communiquer largement la localisation des centres multiplicateurs de semences et les points de vente	IEC-CCC	Affichage, annonce radiophonique et télévisuelle, animateurs locaux	Groupement de producteurs de semences, paysans semenciers	Ministère de l'agriculture et de l'élevage, ONG de développement local et international, Direction régionale de la communication	Septembre 2017	Janvier 2018
	Faciliter l'accès des petits producteurs aux semences certifiées	Subventionnement des semences certifiées ou fonds revolving des semences certifiées	Contrat de subvention dont ressources financières pour le suivi des producteurs				
	Etendre les centres multiplicateurs de semences locaux	CMS ou groupements de paysans semenciers	Matériel pour l'apprentissage et l'instruction des petits producteurs agricoles			Octobre 2017	Septembre 2018
Promouvoir la production [individuel et en groupement] de compost et son avantage quant à son	Encourager la production de compost sur l'ensemble de la Commune ⁹	Information-Éducation-Communication (IEC) et mesure réglementaire	Outil pédagogique pour la production de semence, et arrêté communal	Commune	Producteurs leaders (compost)	Janvier 2018	Septembre 2018

8 Deux spéculations ont été identifiées par les groupements des paysans : le riz et le haricot. Pour le riz, le Makalioka reste la préférence des paysans et une partie des producteurs s'intéressent au X1648 ou Madikatra. Pour le haricot, la variété demandée est le lingot blanc et le rouge marbré.

9 La fumure de parc à zébu est certes devenue certes une ressource rare pour la production de composte mais l'élevage de petits ruminants (ovin et caprin) est une option qui s'offre actuellement aux paysans de la région et ce type d'élevage est encore beaucoup plus facile à développer.

PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE LA RIZICULTURE À TRAVERS DES INVESTISSEMENTS PILOTES DANS LA RÉGION ALAOTRA – MANGORO À MADAGASCAR

Activités	Tâches	Méthode	Outil	Responsable	Appui	Début (annuel)	Fin (annuel)
utilisation dans l'agriculture	Mettre en place des sites de démonstration individuel de production de compost dans chaque fokontany ou village	Procédure volontaire pour chaque démonstrateur	Terrain individuel visible et accessible, matériaux organiques biodégradables	Groupe de producteurs de compost		Janvier 2018	Septembre 2018
Sensibiliser les producteurs agricoles à la protection et l'entretien des réseaux hydro-agricoles	Elaborer et valider des mesures réglementaires communales pour l'entretien et la maintenance des infrastructures hydro-agricoles, en application de la loi en vigueur.	Information-Éducation-Communication (IEC) Réglementation coercitive	Ressources financières des membres (dons, legs, subventions) Activités non rémunérées des membres	Commune	AUE et la fédération	Janvier 2018	Septembre 2018
	Soutenir les responsables des AUE lors des contrôles et la mise en application des règles de gestion de l'eau	Communication régulière entre AUE, le bureau exécutif et le CIRDAE	Planning de suivi conjoint avec la Commune et le CIRDAE Mise en application de mesures coercitives	Police de l'eau et responsable correspondant au niveau des AUE et de sa fédération	Chef de fokontany, Commune, CIDRAE, DREAU		
	Organiser les travaux de maintenance et d'entretien courants des réseaux hydro-agricoles avant et après chaque campagne rizicole	Mécanisme contributif des membres des AUE	Ressources financières, matériels et équipements en location ou en propre des AUE, technicien agricole	AUE et sa fédération	Direction Régionale en charge de l'eau, de l'agriculture et de l'élevage		
Recruter et mettre en place un encadreur technique au niveau de la Commune – au	Organiser un appel à candidature locale	Offre d'emploi par voie d'affichage et annonce radio, recrutement sur	Fourniture de bureau	Commune	DRAE ¹⁰	2017	Illimité

10 Si l'encadreur technique est placé au niveau de la Commune, le budget sera à la charge directe de la Commune ou par un partenaire technique sur un principe de prise en charge dégressif. Si celui ou celle-ci sera recruté par la DRAE, il/elle sera placé auprès de la circonscription agricole et sera partagée entre toutes les Communes qui composent le district d'Amparafaravola.

PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE LA RIZICULTURE À TRAVERS DES INVESTISSEMENTS PILOTES DANS LA RÉGION ALAOTRA – MANGORO À MADAGASCAR

Activités	Tâches	Méthode	Outil	Responsable	Appui	Début (annuel)	Fin (annuel)
profit des producteurs agricoles		base de qualification et d'expériences prouvées					
	Notifier et contractualiser le candidat retenu	Délibération de la Commune ou PV de la fédération des AUE ¹¹	Salaire d'un personnel permanent de Moyens de locomotion (bicyclette ou moto)	Commune ou Fédération des AUE			
Appuyer la professionnalisation de la riziculture et de la gestion post-récolte	Renforcer les contrôles de l'application des techniques agricoles améliorées	Contrôle aux champs, boîte à idées	Encadreur technique Intrants comme des fongicides et insecticides.	Commune et/ou DRAE	Direction Régionale de l'agriculture	2017	2018
	Organiser des séries de formation sur la gestion post-récolte	Formation en salle avec supports écrits, formation sur le tas	Matériels comme l'humidimètre, calibrage et mini-décortiqueur	Organisation des producteurs agricoles			
LUTTE CONTRE LA DEGRADATION ENVIRONNEMENTALE							
Former des volontaires sur la production de jeunes plants	Identifier les pépiniéristes volontaires déjà en activité	Formation des formateurs	Matériels comme des pots en plastiques, des graines et des substrats Réglementation ou dina au niveau de la Commune	Bureau exécutif et conseil communal, pépiniéristes formés lors de la mise en œuvre et chef de cantonnement forestier	CIREEF	Septembre 2017	Juillet 2018
	Identifier les paysans/pépiniéristes adoptants					Juillet 2018	Juin 2019
	Appuyer l'autoformation des paysans adoptants jusqu'à la première production de jeunes plants					Septembre 2017 Septembre 2018	Novembre 2017 Novembre 2018

¹¹ Selon la décision des acteurs locaux : le technicien peut être ensuite placé au service de la fédération des AUE ou de l'ensemble des producteurs agricoles en se plaçant au niveau de la Commune

PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE LA RIZICULTURE À TRAVERS DES INVESTISSEMENTS PILOTES DANS LA RÉGION ALAOTRA – MANGORO À MADAGASCAR

Activités	Tâches	Méthode	Outil	Responsable	Appui	Début (annuel)	Fin (annuel)
Promouvoir les activités de reboisement à l'échelle des exploitants individuels	Elaborer et appliquer des mesures pour les propriétaires de terrain nu sur les versants qui peuvent les boiser	Arrêté communal ou décision de l'AG de fokonolona	Subventionnement des jeunes plants par la Commune	Pépiniéristes, Chef de fokontany, Commune	CIREEF	Janvier 2018	Mars 2018
	Contrôler systématiquement les coupes de bois dans les périmètres individuels et communaux	Réglementation coercitive	Paiement d'amende dissuasif pour les fauteurs	Commune et Chef de fokontany			
Sensibiliser la population à la protection des bassins versants	Appliquer au niveau des fokontany et des communes les mesures réglementaires nationales	Arrêté communal	Délibération du conseil communal ou décision du bureau exécutif	Commune	CIREEF	Septembre 2017	Août 2018
	Apporter des supports techniques et matériels aux activités de protection des bassins versants	Subventionnement, protocole de collaboration, accord de partenariat public-privé	Dotations de matériels et équipements aux comités locaux de gestion des périmètres de reboisement	VOI ¹² , Commune	CIREEF, ONG œuvrant dans le domaine de protection de l'environnement et du développement local et autres donateurs locaux et internationaux	Novembre 2018	Décembre 2018
	Contrôler l'exploitation forestière, et l'usage de feux	Plan de suivi et de contrôle conjoint de la Commune et de la CIREEF (et/ou de la DREAU, de la DIRAE)	Cahier de doléance, de suivi et de contrôle			Juin 2018	Novembre 2018

¹² Comité local, constitués des volontaires locaux parmi la population locale, qui surveille et contrôle l'exploitation des ressources forestières sur le territoire administratif dénommé fokontany.

5. Suite à donner aux stratégies de pérennisation et plans d'action communaux

5.1. Au niveau de chaque commune

Conformément à la loi 2014-020 relatives aux ressources des CTD, aux modalités d'élection, ainsi qu'à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions des organes dans son article 20 « Les délibérations doivent recevoir une publicité suffisante par affichage dans les placards administratifs de la Collectivité Territoriale Décentralisée ou par d'autres moyens qui lui sont propres » et article 21 « Les décisions du Conseil ainsi que les "dinan'asa" visés à l'article 18 ci-dessus sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou à la notification aux intéressés, sous réserve toutefois des dispositions de l'article 17 ci-dessus », et Article 27 « Le Chef de l'exécutif assure l'exécution des délibérations de l'organe délibérant de la Collectivité Territoriale Décentralisée. Il dispose d'un pouvoir réglementaire. A cet effet, il est habilité à :

- Ordonner par voie d'arrêté des mesures locales sur les matières confiées par les lois et règlements à sa vigilance et à son autorité ;
- Publier à nouveau les lois et règlements et à rappeler aux habitants par tous les moyens, leurs devoirs civiques, leurs droits et obligations. Il peut ainsi faire appel, aux Organisations Non Gouvernementales, qui se destinent à l'éducation civique des citoyens ».

En effet, à part le pouvoir que lui confère la loi, le bureau exécutif de la Commune possède encore un outil essentiel permettant de mettre en valeur les structures et dispositifs que le projet a mis à disposition lors des mises en œuvre et permettant d'augmenter sa capacité et d'au moins maintenir les acquis positifs du projet.

La Commune rurale de Bemaintso a délibéré selon la majorité requise l'adoption du plan d'action le 5 Septembre 2017 (Annexe 1). La Commune rurale d'Ambohijanahary et celle de Manakambahiny Andrefana ont délibéré le 1 Septembre 2017. La première l'a délibéré deux jours après la séance de présentation et de discussion même si le quorum a été atteint, tandis que la seconde l'a adopté le même jour avec un quorum qui a été atteint et une participation très active des conseillers communaux (Annexe 2 et 3)



A la validation du plan d'action de chaque Commune par le Conseil Communal, en session extraordinaire, le président du bureau exécutif, en la personne du Maire, promulgue cette décision par voie d'arrêté. L'arrêté communal de Bemaintso a été pris en 8 Septembre 2017, celui d'Ambohijanahary en date du 23 Janvier 2018 et celui de Manakambahiny Andrefana en date du 17 Janvier 2018.

Le point focal de chaque plan d'action communal est le Maire respectif. Le responsable de suivi-évaluation est respectivement : le chargé de projet Mr. Alfred Randriamisoadray pour la CR de Bemaintso et Mr. Louis Victorien Rabehaja, deuxième adjoint de la CR d'Ambohijanahary, Le Maire de Manakambahiny Andrefana assure lui-même le suivi-évaluation du plan d'action.



Le point focal i) assure la recherche et l'engagement de contractualisation ou convention avec les partenaires techniques et financiers des actions inscrites dans la stratégie, ii) coordonner la mise en œuvre des activités selon les informations que le responsable de suivi-évaluation aurait recueillies à travers son tableau de bord, iii) sera lui-même responsable de la réalisation de ce plan vis-à-vis du conseil communal.

Le responsable de suivi-évaluation est chargé quant à lui/elle de i) collecter les informations relatives à l'avancement des activités et en informer le point focal, ii) conseiller le point focal sur l'enclenchement des activités, iii) et éventuellement conduire la mise en œuvre des activités sur le terrain, dépendant des ressources humaines existantes au niveau de la Commune.

5.2. Plan d'action de soutien commun aux trois sites d'intervention

D'une manière générale, les activités de pérennisation identifiées et priorisées par les participants se focalisent sur le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs locaux notamment :

- La capacité de la Commune (Mairie) à **mettre en valeur les structures ou dispositifs** que le projet a mis en place tout au long de la mise en œuvre, notamment les pépiniéristes formés, les paysans leaders et adoptants du procédé MIRR, les paysans producteurs de compostes, les paysans producteurs ou multiplicateurs de semences (formés par le projet ou ayant existés avant le projet), les paysans ayant été formés et produits des spéculations non – riz,
- La capacité de ces dispositifs mis en place de **valoriser les ressources locales et gérer leurs exploitations agricoles de manière durable et améliorer le niveau de résilience climatique de la riziculture qui est l'élément central de l'économie de la Région Alaotra Mangoro.**

Ces renforcements de capacités reposent à leur tour sur la capacité des STD (service technique déconcentré de l'Etat) particulièrement le Ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage, le Ministère en charge de l'environnement, de l'écologie et des forêts, et le Ministère en charge de l'eau à appuyer les Communes et les dispositifs et structures de production paysanne.



Force est de constater aujourd'hui que ces STD manquent aussi de personnel technique, de moyens de déplacement et de matériels adéquats pour accomplir leurs tâches. D'où la stratégie susmentionnée de développer/former plus de techniciens à l'échelle des communes ou des fokontany pour pérenniser les acquis.

Ainsi pour permettre aux producteurs agricoles ciblés par le projet de pérenniser les acquis, des activités ont été identifiées pour renforcer leurs capacités techniques

respectives, mais aussi et surtout celles des Communes qui devraient désormais assurer ce rôle au retrait du projet, particulièrement en termes de suivi, de gestion de l'information et de mise en relation des paysans aux services techniques concernés.

Ces activités devraient demeurer pratiques, réalistes et doivent s'accorder aux prérogatives des Communes d'une part, et s'intégrer également dans la vie quotidienne des producteurs d'autre part. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.



Activités identifiées	Contenu	Détails des activités	Méthode	Durée estimée de la mise en œuvre	Localisation / lieu de réalisation	Cibles / participants
Renforcement de la capacité technique des agents communaux	Mise en place d'un système simplifié de gestion d'informations	Identification des données à collecter	Regroupement en salle pour les trois Communes	2 journées de préparation (Communes et Consultants), 1,5 jour en salle, 1 journée d'approche en moyenne pour les Communes	Tanambe ou Bureau du projet à Ambohijanahary	Maire, 1 adjoint au Maire, 1 STC, Chef de fokontany concerné par le projet (5 personnes par commune soit un total de 15 personnes à appuyer)
		Identification de la méthode de collecte				
		Création des outils de collecte				
		Identification du besoin en personnel (collecte, traitement des données, diffusion)				
		Identification des matériels et équipements nécessaires				
	Appui à la mise en place et à l'opérationnalisation du système simplifié de gestion d'information	Conseil et suivi de l'élaboration des outils de collecte et de gestion des informations	Sur le tas, à la Commune et dans un fokontany le plus proche	1,5 jours pour chaque Commune soit 4,5 jours 3 jours d'approche pour les consultants 2 journées de préparation (Commune et Consultants)	Manakambahiny - Andrefana - Ambohijanahary - Bemaintso	Chef de fokontany, Agent Communal Responsable du traitement des informations, Agent Communal Responsable de la diffusion des informations (soit 3 personnes par Commune)
		Test de la procédure de collecte, de traitement des informations				
		Conseil à la diffusion des informations et suivi				
	Appui à l'élaboration d'un plan sectoriel prioritaire pour une diffusion rapide des bonnes pratiques à l'échelle de chaque Commune ¹³	Identification des besoins (problématiques, contraintes)	Mini – atelier	2 jours de préparation 2 jours d'approche 2 jours de mini – atelier	Tanambe ou Bureau du projet à Ambohijanahary	Maire, adjoint au Maire, membre de VNAA, pépiniéristes, techniciens MIRR ou agent d'extension des Communes (10 personnes par Communes)
		Identification des solutions (ressources disponibles et activités correspondantes)				
		Réalisation du chronogramme et identification de chaque responsable				
		Conseil et suivi pour l'implémentation de chaque plan				
		Appui au bureau exécutif pour la diffusion du plan et des activités				
				2 suivis jusqu'au 31/12/2017 (composé d'au moins 2j sur	Auprès de chaque Commune	Maire et adjoint au Maire, chef de fokontany Conseil communal – chef de fokontany – autres associations local

13 A priori, les plans dont les communes ont besoin sont prioritairement : 1) un plan de reboisement, 2) un plan de diffusion de pratique de compostage, 3) un plan de mise à l'échelle des cultures non – riz. Ces plans pourront démarrer dès lors que les données sont disponibles auprès de chaque Commune.

PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DE LA RIZICULTURE À TRAVERS DES INVESTISSEMENTS PILOTES DANS LA RÉGION ALAOTRA – MANGORO À MADAGASCAR

Activités identifiées	Contenu	Détails des activités	Méthode	Durée estimée de la mise en œuvre	Localisation / lieu de réalisation	Cibles / participants
		au public et/ou au conseil communal		chaque site et 2j d'approche)		
Renforcement de capacités de gestion des producteurs agricoles¹⁴	Amélioration de la gestion de l'exploitation agricole	Diagnostic de chaque exploitation dont identification des problèmes	Visite d'une exploitation individuelle	2 jours sur site	Au niveau de chaque Commune	Participants volontaires et qui s'engagent à former au moins 2 exploitants à leur tour. 10 exploitants par site seront identifiés.
		Identification des pistes de solutions				
		Elaboration des outils individuels	En salle	½ jour pour chaque site		
		Conseil et suivi de l'utilisation des outils	Auprès de chaque exploitant	2 suivis jusqu'au 31/12/2017		
	Elaboration et analyse de coût de production par spéculation ¹⁵	Diagnostic des coûts sur un échantillon d'exploitation individuelle	Visite et discussion avec les exploitants	3 jours sur site (petite, moyenne et grande exploitation)	Au niveau de chaque Commune	12 exploitants par site au total
		Identifier les charges constantes et celles exceptionnelles pour conseiller à l'optimisation ¹⁶	En salle avec les exploitants	1 jour		
		Identifier les coûts y afférents et analyser l'opportunité de chaque charge		1 jour		
	Gestion du compostage, incluant une gestion des déchets solides dans les fokontany (disponible continuellement au cours de l'année mais pas en mode accéléré)	Diagnostic de besoins et de l'accessibilité en matières premières	Visite et discussion avec les exploitants	3 jours sur site (petite, moyenne et grande exploitation)	Au niveau de chaque Commune	12 exploitants par site au total
		Diagnostic de besoin en compostage par type d'exploitation	En salle	1 jour		
Planification opérationnelle et financière des besoins en compostage			1 jour			

14 Dans la mesure du possible, il est nécessaire d'avoir des participants volontaires et un panel de petite, moyenne et grande exploitation pour avoir un large éventail de variation de coûts et des contraintes pour réduire les charges de chaque type d'exploitation au maximum.

15 Les spéculations pré-identifiées sont : 1) le riz, 2) le haricot blanc et rouge.

16 Elaborer les rubriques de charges

6. Conclusion

Le projet « Promouvoir la résilience climatique de la riziculture à travers des investissements pilotes dans la région Alaotra Mangoro » a été exécuté au profit des petits producteurs agricoles des Communes de Bemaintso, d'Ambohijanahary, de Manakambahiny Andrefana depuis Septembre 2012 pour une durée de cinq ans. Avant la fin de la période d'exécution, un service de consultance a été demandé pour élaborer une stratégie de pérennisation des acquis du projet avec son plan d'action. Ce service a commencé au mois de Mai 2017 et se termine avec la soumission du présent rapport de validation du plan d'action de chaque commune au mois d'Octobre 2017. Les plans d'actions communaux respectifs ont été adoptés en conseil communal lors d'une session extraordinaire en date du 1^{er} et du 5 Septembre 2017, la copie des procès-verbaux ayant été reçu par la consultante à la fin de ce même mois.

Le choix de gouvernance à Madagascar a confié aux collectivités territoriales décentralisées de base, c'est-à-dire les Communes, les prérogatives de la planification du développement local et territorial. Les services techniques déconcentrés de l'État, selon leur niveau respectif, assurent l'appui technique à ces collectivités dans l'exercice de maîtrise d'ouvrage de leur action de développement. Le projet financé par l'Adaptation Fund Rice (AF Rice) s'inscrit dans un processus d'appui au développement économique local et à juste titre, les Communes détiennent les prérogatives du choix de stratégie et de la planification des actions qui toucheraient l'amélioration des conditions de vie de ses administrés, dans ce cas-ci ce sont les petits producteurs agricoles qui ont bénéficié directement des appuis du projet au cours de son exécution. La stratégie de pérennisation des acquis et du plan d'action y afférent relèvent donc des compétences des Communes avec le nécessaire appui des services techniques déconcentrés de l'État. Le service de consultance a été totalement encadré dans ce cadre législatif et réglementaire.

Au cours de l'exécution de ce service de consultance, il a été constaté que chacune des trois Communes a démontré ses spécificités, non seulement dans le contexte physique et environnemental mais aussi dans la dynamique sociale et communautaire des petits producteurs agricoles et celle de l'institution communale, l'accès aux infrastructures structurantes et aux marchés, et l'accès aux services techniques déconcentrés de l'état. Les trois Communes ont démontré des acquis similaires suite à l'exécution du projet et des différences certaines concernant les points à améliorer. Ainsi, le choix stratégique des Communes reflète ces spécificités malgré le fait que les objectifs finaux de chaque stratégie de pérennisation sont similaires : *i) le développement d'une agriculture durable à travers le renforcement de capacités technique et organisationnelle des producteurs de riz, ii) le développement de la capacité institutionnelle des Communes et des services techniques déconcentrés de l'Etat afin de stimuler l'agriculture durable dans la région Alaotra Mangoro.* En conséquence, chaque Commune a adopté un plan d'action qui leur sont propre et qui s'inscrit dans leur dynamique.

Ainsi, la Commune de Bemaintso a résolument opté une stratégie et un plan d'actions qui reposent sur le dynamisme des petits producteurs agricoles qui sont fortement organisés, malgré le fait qu'ils ne sont pas formalisés. Ils ont particulièrement mis en valeur le concept de « *mpiray dia* » pour ancrer les acquis et cibler plus de nouveaux adoptants. Concernant la Commune d'Ambohijanahary, son emplacement stratégique et la maturation des associations de petits producteurs agricoles au sein de ce territoire ont été, certes, misé dans le plan d'actions mais la Commune a tenu à avoir un rôle plus marqué en choisissant d'avoir dorénavant des actions en régie directe comme les actions de reboisement communales et le recrutement éventuel d'un technicien permanent en charge du développement de l'agriculture et de l'élevage. Enfin, la Commune rurale de Manakambahiny Andrefana a choisi de valoriser trois aspects essentiels de son avantage : *i) l'existence de petits groupes de producteurs agricoles très dynamique avant même la mise en œuvre du projet – que ce soit dans le domaine de la production de semences, du petit élevage, de culture maraichère, de pépinières- et qui sont déjà orientés et ont accès aux marchés, ii) une volonté des élus communaux de piloter les activités en lien à l'agriculture durable, et iii) la proximité des entreprises privées qui ont manifesté leur volonté d'appuyer le social et aussi l'amélioration des conditions de production agricole locale.* Dans leur plan d'action, chaque Commune et communauté de producteurs agricole, conscients de la limite des ressources auxquelles ils pourront avoir accès, ont adopté une méthode de tâche d'huile pour toucher plus de petits producteurs adoptants.

Les stratégies de pérennisation et leur plan d'actions respectives ont été adopté par l'organe délibérant de la Commune pour être rendu exécutoire par le Bureau exécutif au mois de Septembre 2017. Toutefois, les Communes et les communautés des producteurs ont aussi manifesté des besoins d'appui externe pour améliorer les services communaux et pour pouvoir engager l'ensemble des actions dans de conditions optimales. Ces besoins s'apparentent à des activités de structuration des services communaux, nécessitant des expertises externes que la Commune ne pourra mobiliser dans les conditions actuelles. Ce sont des activités touchant l'amélioration des capacités techniques des agents communaux et celles des petits producteurs agricoles à développer des actions de manière autonome, en d'autres termes du savoir-faire. Les aspects ayant été fait l'objet d'une demande d'appui de manière systématique sont notamment la gestion de l'information et plus spécifiquement la planification, le suivi, et le contrôle des activités des partenaires techniques et financiers de la Commune, et la gestion de l'exploitation agricole et plus spécifiquement l'identification des coûts de production et l'organisation temporelle de l'exploitation agricole pour les petits producteurs. Les appuis à ces derniers pourront s'adresser également à des paysans leaders qui s'engageront à former aussi leurs pairs.

À ce stade, les plans d'actions de la stratégie de pérennisation semblent bien engagés. Les Communes ont démontré une volonté de s'investir plus intensément dans l'amélioration de l'environnement économique au sein de leur territoire. Mais elles ne devraient pas être le seul acteur à en être responsable même si elle est la pierre angulaire de cet édifice. Des partenaires externes, surtout du secteur public, privé et de la société civile, seront également vitaux pour contribuer au développement économique local, et particulièrement au développement d'une riziculture résiliente au changement climatique.

Annexes

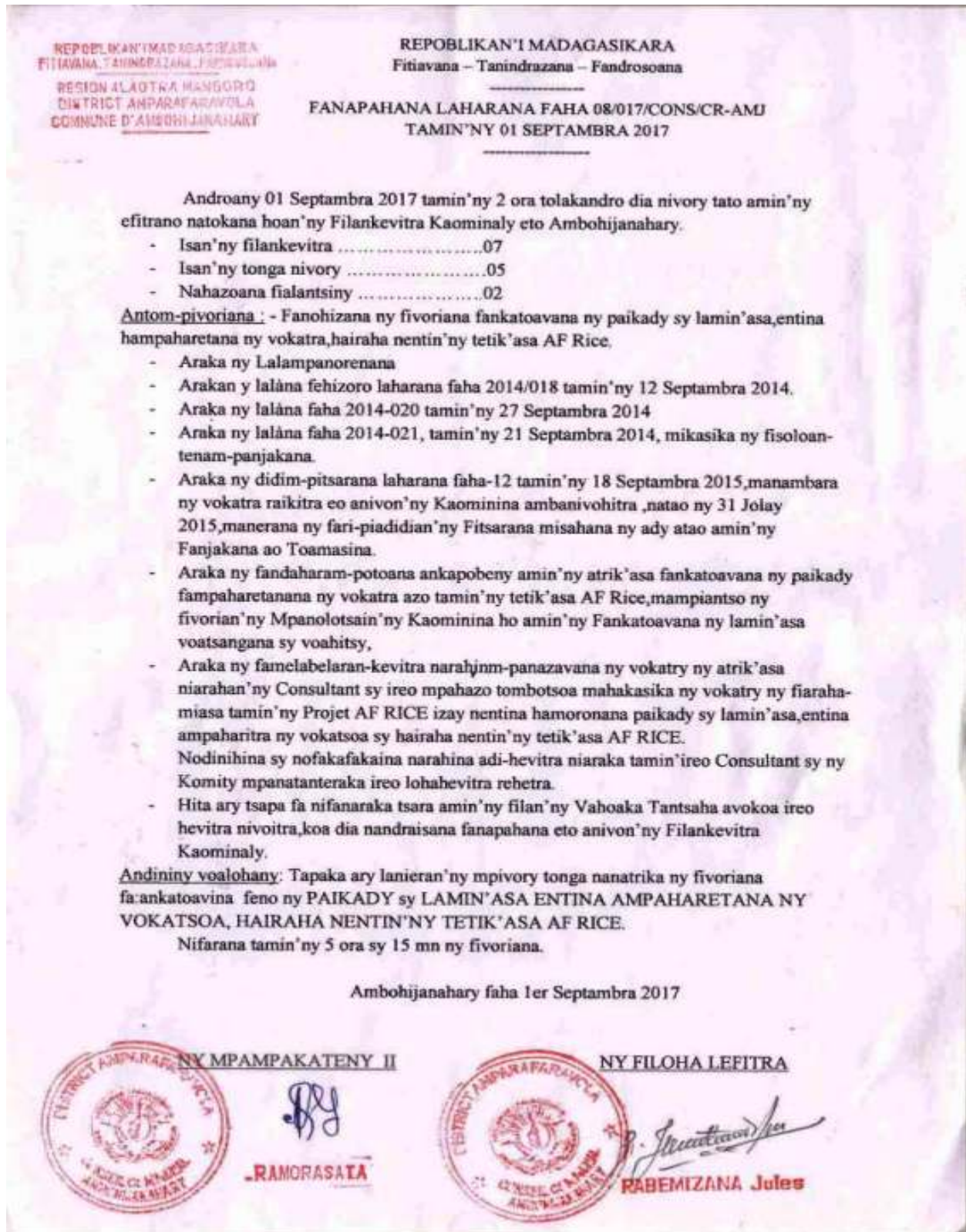
Annexe 1 : Procès-verbal de délibération du plan d'action de la Commune Rurale de Bemaitso, District d'Andilamena.



Annexe 2 : Procès-verbal de délibération du plan d'action de la Commune Rurale de Manakambahiny Andrefana, District d'Ambatondrazaka.



Annexe 3 : Procès-verbal de délibération du plan d'action de la Commune Rurale d'Ambohijanahary, District d'Amparafaravola.



**FANAPAHAN-KEVITRA LAHARANA FAHA 08/17/CR/MEM
Nataon'ny Filan-kevitra ny Kaominina Bemaitso
Ny 05 Septambra 2017**

FOTOPOTOTRY NY FANAPAHAN-KEVITRA: paikakady sy lamin'asa hampaharetana ny vokatry ny tetikasa AF-RICE.

Androany Talata faha 05 Septambra 2017, dia nivory tsy ara-potoana ny filan-kevitra ny Kaominina Bemaitso, notarihin'ny Filohany Andriamatoa GRININA, ary nanao fitanana ant-soratra Andriamatoa RAVELOMANANA mpampakateny voalohany amin'io kaominina io.

NY FILAN-KEVITRY NY KAOMININA ETO BEMAITSO

- Araka ny lalam-panorenana;
- Araka ny lalàna laharana faha : 94-007, tamin'ny 26/04/95
- Araka ny lalàna laharana faha : 94-008, tamin'ny 26/04/95
- Araka ny didim-panjakana :
 - Isan'ny mpanolontsaina.....05
 - Isan'ny tonga nivory.....05
 - Isan'ny tsy tonga.....00

Tratra ny fetr'isa takian'ny lalàna momba ny fandraisan'ny mpanolo-tsaina amperin'asa ny fanapahan-kevitra

Rehefa nohenoina ny fanazavana nomen'ny Ben'ny Tanàna;
Rehefa nohenoina ny famelabelarana nataon'ny Filohan'ny filan-kevitra;
Rehefa natao ny ady hevitra

DIA NANDRAY IZAO FANAPAHAN-KEVITRA IZAO

Tapaka fa lanieran'ny be sy ny maro ny paikady sy lamin'asa ampaharetana ny vokatry ny tetikasa AF-RICE ato amin'ny Kaominina Bemaitso.

Tapaka ary lanieran'ny daholobe nivory ary noraiketina tamin'ny rejisitry ny fanapahan-kevitra.

NY MPITANTSORATRA
-RAVELOMANANA

NY MPIKAMBANA
-RALAVA
-RANDRIAMILA Armand
-RAKOTOFENO

NY FILOHAN'NY FILAN-KEVITRA
-GRININA

“Kopia dika mitovy nalaina tamin'ny rejisitra”
Bemaitso, faha 08 Septambra 2017



REGION ALAOTRA MANGORO
DISTRICT AMBATONDRAZAKA
COMMUNE RURALE
MANAKAMBAHINY-OUEST



FANAPAHANA LAHARANA FAHA -11/CR/MO/CC/17

Araka ny lalam-panorenana;

Araka ny lalana fehizoro Lf. 2014 – 018 tamin'ny 12 Septembre 2014 mifehy ny tandrifim-pahefana, ny fombafomba fandaminana sy ny fomba fiasan'ny Vondrombahoakam-paritra itsinjaram-pahefana, ary koa ny fitantanana ny raharahany manokana;

Araka ny lalana laharana faha 2014 – 020 tamin'ny 27 Septembre 2014 mikasika ny loharanom-bolan'ireo Vondrombahoakam-paritra itsinjaram-pahefana, ny fandaminana sy ny fomba fiasa ary ny anjara andraikitrin'ny ratsamangaika ao aminy, ny fombafomba fanaovana fifidianana;

Araka ny lalana laharana faha 2014 – 021 tamin'ny 12 Septembre 2014 mikasika ny fisoloan-tenam-panjakana

Androany voalohan'ny volana Septambra, taona fito amin'ny folo sy roa arivo, dia nivory tsy ara-potoana, izay nanomboka tamin'ny 2 ora tolak'andro ny mpanolotsaina Kaominaly :

Isan'ny mpanolotsaina:-----7

Isan'ny tonga nivory:-----5

Isan'ny tsy tonga: ----- 2

- | | |
|--------------------------------------|----------------------|
| 1) Randriaminoharinirina Jean | Filoha |
| 2) RAHANITRAMANJAKA Louis Baptistine | Filoha lefitra |
| 3) Rakotoarivony Noroson Christian | Mpampakateny |
| 4) RAJAONARISON Jean Desiré | Mpampakateny lefitra |
| 5) Andry Andrianantenaina Jean F. | Mpanolotsaina |

Ny zavatra nodinihina tamin'izany dia : "fanapahana ny paikady sy laminin'asa entina hampaharetana ny vokatsoa sy hairaha nentin'ny tetik'asa."

1- Tapaka tamin'izany fa tsy nisy nokianina ny lamin'asa izay napetraka aryl any tamin'ny isa dimy tamin'ny dimy izay tonga nivory.

Rehefa samy tsy nanan-kambara intsony ireo mpivory dia nofaranana tamin'ny efatra ora tolak'andro ny fivoriana.



Ny mpampakateny

Rakotoarivony Noroson Christian



Ny Filoha

Randriaminoharinirina Jean

